



CRÉATION D'UN PROFIL



3.1. LES CONDITIONS POUR UNE CRÉATION DE PROFIL RÉUSSIE EN TANT QUE BABY-SITTER

Les baby-sitters intéressés ont la possibilité de créer un profil sur Babysitting.lu. Pour ce faire, il est nécessaire de saisir ses données personnelles et de télécharger le certificat qu'elle a obtenu après avoir suivi avec succès une formation de baby-sitter, afin de confirmer l'exactitude des informations saisies.

Pour compléter son profil sur le site, il est également possible de télécharger une photo de profil.

Après l'enregistrement des données, celles-ci sont vérifiées par le partenaire local compétent et le compte est activé. La liste des partenaires locaux qui gèrent les parents/tuteurs et les baby-sitters est disponible sur Babysitting.lu sous la rubrique « Partenaires ».

Les baby-sitters peuvent postuler pour une session de babysitting auprès des parents/tuteurs après avoir créé un profil sur la plateforme et avoir été activé(e)s par le partenaire local compétent.

Avant de pouvoir accéder aux informations des baby-sitters, les parents/tuteurs doivent créer un profil sur la plate-forme et être activés par le partenaire local compétent. La vérification avant l'activation des deux parties sert à garantir un minimum de sécurité et à protéger contre la fraude.

Les conditions d'inscription sur la plate-forme et les exigences imposées aux jeunes garantissent que seuls les jeunes qualifiés sont inscrits dans l'annuaire des baby-sitters, ce qui constitue un critère de qualité manifeste du service.

Afin de garantir la qualité des photos de profil, nous avons élaboré avec les partenaires les critères pour de photos de profil réussies. Ceci peut favoriser les meilleures bases communes entre les baby-sitters et les parents/tuteurs et sert à ne pas réduire les chances d'engagement par une photo de profil inadaptée.



3.2. LES CONDITIONS POUR UNE CRÉATION DE PROFIL RÉUSSIE EN TANT QUE PARENTS/TUTEURS

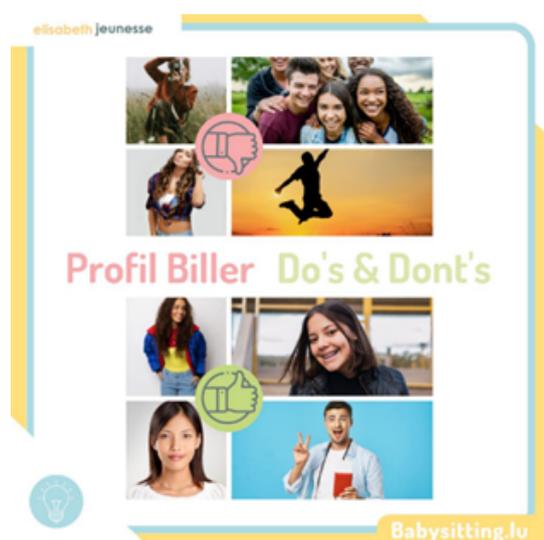
Les parents/tuteurs intéressés ont la possibilité de créer un profil sur Babysitting.lu. Pour ce faire, il est nécessaire d'introduire ses données personnelles et de télécharger un Certificat de résidence élargi délivré par la commune ou par myguichet.lu afin de confirmer l'exactitude des informations inscrites.

Après l'enregistrement des données, celles-ci sont vérifiées par le partenaire local compétent et le compte est activé. La liste des partenaires locaux qui gèrent les parents/tuteurs et les baby-sitters:in est disponible sur Babysitting.lu sous la rubrique « Partenaires ».

Les parents/tuteurs n'ont accès aux informations des baby-sitters qu'après s'être inscrits sur la plateforme et avoir été activés par le partenaire local compétent.

Die Überprüfung vor der Aktivierung beider Parteien, (Eltern/Erziehungsberechtigte und Babysitter:innen) dient dazu, ein Mindestmaß an Sicherheit zu garantieren und vor Betrug zu schützen.

Um die Qualität der Profilfotos zu gewährleisten, wurden gemeinsam mit den Partnern die Do's & Don'ts bei Profilbildern erarbeitet, um das bestmögliche Matching von Babysitter:innen und Eltern/Erziehungsberechtigten zu fördern und nicht durch ein ungeeignetes Profilfoto die Chancen auf ein Engagement zu mindern.



Facultativ:

Téléchargement d'une photo de profil

Conditions pour une création de profil de parent/tuteur réussie:

- Création d'un profil
- Téléchargement de la composition du ménage
- Validation/activation par le partenaire responsable régional

